

Trêve sociale

Un comité de réflexion mis en place p4

Décentralisation

Un engagement du gouvernement p6

Budget et comptes publics

Jean-Fidèle Otandault sur tous les fronts p7

DIALOGUE POLITIQUE

p.2

Concrétisation des résolutions



Banque Mondiale | Soutien à la modernisation de l'administration p.6



2 Dialogue politique

Concrétisation des résolutions

Publié le 02 Octobre 2017
www.ledefigabon.com

La mise en œuvre des résolutions du récent Dialogue politique est sur la bonne voie. Le dernier conseil des ministres a ainsi clairement fixé la ligne à suivre. La mise en œuvre des actes du dialogue politique est une priorité. Le président Ali Bongo Ondimba tient à ce que la situation évolue

assez vite sur ce plan. C'est ainsi que le projet de loi portant modification de la loi n° 3/91 du 26 mars 1991, portant Constitution de la République Gabonaise a été adoptée lors du conseil des ministres.

Les principales propositions lors du Dialogue politique ont été prises en compte. La révision de la Constitution gabonaise a été ainsi axé sur l'affirmation du principe de l'égal accès des hommes, des femmes et des jeunes aux mandats électoraux (article 2 paragraphe 24 nouvellement créé); l'adoption du scrutin majoritaire uninominal à deux (2) tours pour les élections présidentielles et parlementaires, celui des élections locales restant de liste et à un tour (article 4); la réduction de la durée du mandat des Sénateurs de six (6) à cinq (5) ans renouvelable (article 35) afin d'harmoniser cette durée avec celle du mandat des élus locaux; la détermination des rapports entre le Président de la République et le Gouvernement en cas de cohabitation (articles 8 et 28).

La révision constitutionnelle a aussi prévu le renforcement des pouvoirs de contrôle du Parlement (article 36); la limitation du mandat des membres de la Cour Constitutionnelle



à neuf (9) ans non renouvelable (article 89); le transfert du contentieux des élections locales aux juridictions administratives (article 75), ainsi que la redéfinition des missions de la Haute Cour de Justice et la création d'une Cour de Justice de la République chargée de juger le Vice-Président de la République, les Présidents et Vice-Présidents des Institutions Constitutionnelles, les membres du Gouvernement, les Chefs des Hautes Cours et les membres de la Cour Constitutionnelle pour les actes commis dans l'exercice ou à l'occa-

sion de l'exercice de leurs fonctions (article 81).

C'est un grand pas qui a été ainsi franchi par la République gabonaise. "La démocratie se consolide au Gabon à travers la mise en œuvre des actes du Dialogue politique", a affirmé un participant à cette rencontre historique. La balle est désormais dans le camp des acteurs politiques. La véritable stabilité politique, la consolidation de la démocratie et, plus tard, le succès des réformes à engager en dépendront.





Trêve sociale

Un comité de réflexion mis en place

Publié le 06 Octobre 2017
www.ledefigabon.com

Un comité de réflexion a été mis en place afin de se pencher sur les meilleurs moyens de mettre en œuvre la trêve sociale initiée par le gouvernement gabonais. Et ce, conformément à ce qui a été advenu entre les représentants des syndicats du pays et les représentants du gouvernement.

Une réunion des membres du comité avait déjà eu lieu et a permis d'esquisser la voie à suivre en vue de l'effectivité de la trêve sociale. Tous les départements ministériels concernés ont participé à la réunion de travail, à savoir le ministère de la Fonction pu-

blique, le ministère du Travail et le ministère du Budget et des comptes publics ainsi que la Primature.

La mise en place du comité, quelques jours après la signature d'un protocole avec les syndicats des Régies financières, témoigne de la volonté de l'Exécutif de concrétiser le processus et de respecter ses engagements vis-à-vis des partenaires sociaux.

En tous cas, le président du comité de réflexion, Franck Ondo Methogo, ne cache pas son optimisme : "Le travail avance sereinement et nous pensons que nous allons le boucler dans les plus brefs délais", a-t-il affirmé à l'issue de la réunion.

Après la mise en place de ce comité de réflexion, une plate-forme de discussions avec les partenaires sociaux sera par la suite instaurée. La mise en place de cette plate-forme a été déjà discutée au sein du comité, car la démarche doit être accélérée.

"Tous les secteurs doivent être à même de participer au processus de mise en œuvre de la trêve sociale, et c'est la raison de l'instauration de la plate-forme" a affirmé un participant à la séance de travail du comité de réflexion. La concrétisation de la trêve sociale fait partie des priorités du gouvernement actuellement. Car c'est l'un des meilleurs moyens de parvenir à la mise en œuvre du Plan de relance de l'économie (PRE). En sachant que c'est seulement dans un contexte social apaisé que les initiatives allant dans ce sens pourront être suivies d'effets.

Décentralisation

Un engagement du gouvernement

Publié le 05 Octobre 2017

www.ledefigabon.com



La mairesse de Libreville Rose Christiane Ossouka Raponda, a annoncé la tenue d'une assemblée générale de tous les maires le 25 octobre prochain sous la présidence d'Ali Bongo en personne. Il sera question de décentralisation effective lors de ce rassemblement.

Rose Christiane Ossouka Raponda, également présidente de l'association des maires du Gabon, a rencontré le Premier ministre le 3 octobre. D'autres hautes personnalités ont aussi été présentes dont le Ministre d'Etat en charge du Budget et des Comptes Publics, Jean-Fidèle Otandault. Les discussions ont tourné autour des mesures pouvant être prises pour accompagner le développement local même en période de crise. La représentante des maires a avancé que les actions de développement des communes sont limitées à cause des difficultés de trésorerie. C'est la raison qui explique par exemple les perturbations dans le ramassage des ordures ména-

gères.

Conscient de l'importance de la décentralisation dans le développement, le gouvernement entend appuyer de manière efficace les communes. C'est dans ce sens que le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet a annoncé la mise en place d'un fonds de développement provincial. Il a expliqué à la délégation de maires que cette caisse servira à apporter des ressources supplémentaires aux communes en difficultés. Elle servira également à financer les actions de développement dans ces collectivités.

L'amélioration du statut des maires a également été évoquée ainsi que le recouvrement et la gestion des recettes municipales. Les maires ont aussi profité de cette rencontre pour parler des problèmes fonciers dont la résolution passe d'après eux par une meilleure synergie d'actions avec le gouvernement. Justement les ministres concernés ont été autour de la table lors de l'entrevue.

Banque Mondiale

Soutien à la modernisation de l'administration

Publié le 05 Octobre 2017
www.ledefigabon.com



6

Au cours des dernières années, la Banque Mondiale a financé une vingtaine de projets dans différents secteurs du développement au Gabon. La modernisation de l'administration figure actuellement parmi les priorités du pays et la Banque Mondiale apporte son appui, sur le plan technique et financier.

La Directrice du volet Gouvernance au sein du groupe de la Banque Mondiale, Chiara Bronchi, est actuellement à la tête d'une délégation d'experts en mission au Gabon afin de se pencher sur la question.

Pour les experts de la Banque Mondiale, il est surtout question d'appuyer l'administration à devenir apte à contribuer de la manière la plus efficace possible à la relance économique, surtout à un moment de la mise en œuvre du Plan de relance de l'économie (PRE) au Gabon.

Une séance de travail a eu lieu entre les experts de la Banque Mondiale et les princi-

paux responsables du ministère de la Fonction publique, de la Modernisation du Service public, chargé de la Réforme de l'Etat.

“Rien que la nouvelle dénomination de ce département témoigne de la volonté de votre pays à aller dans le sens de la modernisation de l'administration, et nous sommes là pour vous accompagner dans cette démarche”, a affirmé un membre de la délégation de la Banque Mondiale, en marge de la réunion de travail.

“L'administration ne doit pas seulement être un poids ou un moulin que le pays porte pour simplement payer les salaires. L'administration gabonaise doit être une administration de développement” a spécifié pour sa part le ministre Jean-Marie Ogandaga.

Pour marteler le point de vue de la Banque Mondiale sur le sujet, Chiara Bronchi, a spécifié : “Il est question de donner à l'administration gabonaise des outils lui permettant de renforcer sa capacité à rendre service et à produire des résultats”.

Publié le 04 Octobre 2017
www.ledefigabon.com

Budget et comptes publics

Jean-Fidèle Otandault sur tous les fronts

Le ministre d'Etat, ministre du Budget et des Comptes publics, Jean-Fidèle Otandault, est au four et au moulin. Il n'a pas chômé, compte tenu des dossiers que son département devait traiter durant les dernières semaines.

De l'instauration d'une trêve sociale à l'engagement des réformes des finances publiques en passant par la restauration de la confiance du secteur privé et la recherche de solutions pour ne pas pénaliser les secteurs clés comme l'éducation, le Ministre d'Etat était pratiquement sur tous les fronts.

La mise en œuvre de la Budgétisation par objectifs de programmes (BOP), l'assainissement des finances publiques et la lutte contre le déficit ont été initialement son cheval de bataille. Mais avec un certain nombre de dossiers relatifs aux différents secteurs clés de la vie socioéconomique du pays, le ministre

d'Etat devait s'engager à fond, souvent sur des terrains minés.

Les résultats sont toutefois déjà palpables actuellement. La signature du protocole d'entente et de trêve sociale avec les syndicats des Régies financières a permis de détendre sensiblement l'atmosphère chez les agents et les personnels de la Direction Générale des Impôts, la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects, la Direction Générale des Hydrocarbures, la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor, ainsi que les services centraux et ministériels concernés. Cela a permis d'éviter le blocage de l'ensemble de la machine administrative malgré la persistance de quelques voix dissidentes.

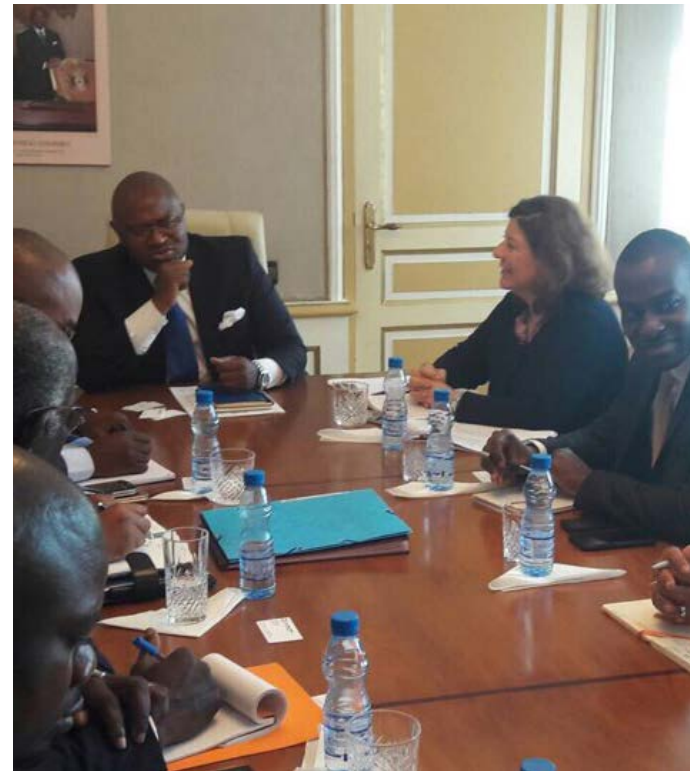


En outre, en cette période de rentrée scolaire, il fallait se pencher sur le cas du secteur de l'éducation nationale. Le recrutement de plus de 875 enseignants devait être finalisé, et il fallait prendre en compte également la situation de plus de 300 enseignants stagiaires sortants de l'École normale supérieure.

Parallèlement, le traitement des dossiers de demande de rétablissement à la suite de la décision de suspension de solde pour des enseignants grévistes suivait son cours normal. Et le rappel de solde d'un montant de 34 milliards de francs CFA pour le secteur de l'éducation est en cours de traitement également. Tout ceci devait être opéré de manière judiciaire afin de permettre une rentrée scolaire dans un contexte apaisé comme l'a recommandé le Président de la République.

Sur le plan économique, le ministre d'Etat devait trouver un terrain d'entente avec les acteurs du secteur privé réunis notamment au sein de la Confédération patronale gabonaise (CPG), surtout à propos du règlement des arriérés de l'Etat auprès des entreprises. Car le gouvernement prend conscience de la nécessité du respect des engagements vis-à-vis de ses partenaires. Une cellule d'évaluation qui réunira les représentants du gouvernement et ceux du secteur privé est en cours de mise en place actuellement pour confronter les chiffres au sujet de ces arriérés, car comme l'a spécifié Jean-Fidèle Otandault "l'Etat n'a aucun intérêt à ne pas payer sa dette auprès des opérateurs économiques".

Parallèlement à tout cela, les rencontres avec les partenaires internationaux se succèdent. Dernièrement, c'est une délégation de la Banque Mondiale qui a été reçue à son cabinet par Jean-Fidèle Otandault. Occasion de passer en revue les projets en cours et ceux à programmer dans le cadre notamment du Plan de Relance de l'Economie. L'équipe de l'Agence Française de Développement a aussi rencontré le Ministre d'Etat il y a récemment. Parmi les sujets discutés lors de cette audience : le programme d'appui budgétaire pour assurer l'équilibre macroéconomique du pays.



Toutes ces initiatives avaient en tous cas permis d'instaurer un climat de confiance entre l'Etat et ses partenaires de différents horizons. L'implication personnelle du ministre d'Etat était incontournable étant donné que, d'une façon ou d'une autre, les principaux dossiers en jeu nécessitaient des actions précises au niveau de son département. Mais les sujets chauds du moment n'ont pas pour autant empêché Jean-Fidèle Otandault d'avoir un œil sur l'Ogooué-Maritime, sa province natale dont il a aussi la charge de chapeauter.